

PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 20 février 2003

Monsieur Jacques Lebuis
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec

Monsieur,

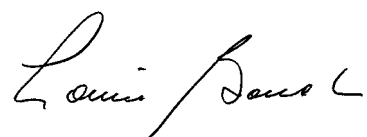
Aux fins de son enquête et dans le but que la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec puisse poursuivre ses travaux, nous apprécierons recevoir les réponses aux questions suivantes

- ◆ Quel est l'âge moyen des producteurs porcins selon la région ?
- ◆ Comment en pourcentage, ce groupe (producteurs porcins) se répartit-il dans les différentes strates d'âge selon la région ? (Les strates d'âge souhaitées seraient : 20-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60 et plus)
- ◆ Selon la strate d'âge, quel est le dernier niveau de scolarité moyen complété par région ?
- ◆ Pour la strate d'âge des 50 ans et plus, quelle proportion de la clientèle pourra compter sur la relève, ce par région ?
- ◆ Existe-t-il une corrélation entre l'âge des producteurs et l'âge des bâtiments et infrastructures qu'ils possèdent, par région ?
- ◆ Fournir aussi l'information demandée pour l'ensemble du secteur agricole (toutes productions confondues).

Pour tout renseignement supplémentaire sur ces questions, veuillez contacter madame Sylvie Mondor agronome et analyste de la Commission, au numéro (418) 582-9335.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de la commission,



Louise Boucher